

**Claude FRIESEISEN**

**Secrétariat Général de la Chambre des Députés du Luxembourg**

23, rue du Marché-aux-Herbes

L-1728 Luxembourg

Téléphone : (00352) 466 966 – 206

Courriel : [cfrieseisen@chd.lu](mailto:cfrieseisen@chd.lu)

Site internet : <http://www.chd.lu>

**Philippe POIRIER**

**Titulaire de la Chaire de recherche**

**Université du Luxembourg**

162a, avenue de la Faïencerie

L-1511 Luxembourg

Téléphone : (00352) 46 66 44 6400

Télécopie : (00352) 46 66 44 6401

Courriel : [demos@uni.lu](mailto:demos@uni.lu)

Site internet : <http://www.chaireparlementaire.eu>

Ce rapport a été réalisé pour la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Il ne reflète pas les points de vue de la Chambre des Députés et de ses membres. Toutes interprétations ou opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs.

« Le mode de scrutin détermine le système des partis en agissant sur le transfert de suffrages en sièges et en modifiant la vision de l'enjeu électoral de tous les participants [ou bien] ; Le mode de scrutin n'agit pas (en tant que tel) sur le système des partis). Le mode de scrutin joue seulement sur le degré de proportionnalité du résultat (pourcentage de suffrages en rapport avec pourcentage des sièges). La structure sociologique des nations et leur histoire politique sont les éléments essentiels en ce qui concerne le système des partis. »

Bernard Owen, *Le système électoral et son effet sur la représentation parlementaire des partis : Le cas européen.*

Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2002

---

# INTRODUCTION

---

PHILIPPE POIRIER



---

TABLE DES MATIÈRES

---

Page | 5

<b>EQUIPE DE RECHERCHE</b>	<b>6</b>
<b>PARTENAIRES</b>	<b>8</b>
Elections législatives 2013	8
Elections européennes 2014	8
<b>ÉTUDE ELECT 2013</b>	<b>9</b>
Principaux thèmes	10
Considérations méthodologiques	16
<b>ETUDE EURO 2014</b>	<b>19</b>
Considérations méthodologiques	20
Questions abordées	21
<b>CADRE DE LA RECHERCHE</b>	<b>26</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>28</b>
<b>PLAN DE L'ÉTUDE</b>	<b>29</b>



## EQUIPE DE RECHERCHE

---



**Philippe Poirier** (1971), français, **titulaire de la Chaire**, coordinateur du programme de recherche sur la Gouvernance européenne à l'Université du Luxembourg, docteur en science politique de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Rennes I, habilité à diriger des recherches, professeur de science politique associé au Collège des Bernardins et à l'Université Paris Sorbonne (Celsa), directeur de la **collection études parlementaires aux éditions Larcier**, conseiller auprès du Groupe d'Etats contre la Corruption du Conseil de l'Europe, délégué général de la Fondation européenne des sciences politiques, délégué général de l'Association de science politique du Luxembourg.



**Patrick Dumont** (1971), belge, docteur en science politique de l'Université de Genève, habilité à diriger des recherches, co-responsable du réseau international '**The Selection and Deselection of Political Elites**', coéditeur de la collection **Routledge Research on Social and Political Elites**, membre du comité de rédaction de la Revue internationale de politique comparée, trésorier de l'Association de science politique du Luxembourg. Chercheur invité au Center for the Study of Democracy, 2014-2015, University of California Irvine.



**Raphael Kies** (1973), italo-luxembourgeois, docteur en

Page | 7

science politique de l'Institut universitaire européen de Florence, chercheur en science politique, co-fondateur du E-Democracy Center de l'Université de Genève, membre du Réseau de démocratie électronique et du groupe de recherche ECPR sur Internet et politique, secrétaire de l'Association de science politique du Luxembourg. Engagé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 comme chercheur en science politique à l'Université du Luxembourg (Chaire- Chambre des Députés).



**Xavier Carpentier-Tanguy** (1972), Français, docteur en sciences

sociales, chercheur en science politique. Il a été auparavant, Visiting Fellow du Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut universitaire européen de Florence et au Research fellow au Center for International Studies de la London School for Economics and Political Science et au Centre virtuel des Connaissances sur l'Europe. Il enseigne à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Strasbourg et à l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles. Engagé le 15 novembre 2013 jusqu'au 15 septembre 2014 comme collaborateur scientifique (Convention- Elections 2013- Chambre des Députés)



**Astrid Spreitzer** (1978), autrichienne, docteure en

science politique, ayant bénéficiée d'une bourse Aide à la Formation Recherche pour une recherche consacrée aux effets de l'intégration européenne sur le contrôle parlementaire au Luxembourg. Engagée le 15 février 2011. **Défense de thèse 14 mars 2014. Directeur de thèse Philippe Poirier.** Consultance du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2014 (Convention Elections européennes).

## PARTENAIRES

---

---

### ELECTIONS LÉGISLATIVES 2013

---



L'administration des sondages pour les élections législatives de 2013 a été rendue possible grâce à la collaboration de la société LDL CONNECT, ([www.ldlconnect.lu](http://www.ldlconnect.lu)) et l'investissement de sa directrice **Yasmina Belarbi** et de son responsable d'études **Marco Useldinger**.

---

### ELECTIONS EUROPÉENNES 2014

---



L'administration des sondages pour les élections européennes de 2014 et l'organisation des focus groupes a été rendue possible grâce à la collaboration de la société TNS-ILRES ([www.tns-ilres.com](http://www.tns-ilres.com)) et l'investissement de son directeur de recherche **Charles Margue** et de sa chercheuse **Antonia Di Pasquale**.

## ÉTUDE ELECT 2013

---

Le projet de recherche a comme finalité de contribuer à la compréhension du fonctionnement du système politique luxembourgeois et des rapports de forces tels qu'ils se manifestent aux élections législatives d'octobre 2013.

L'étude met en œuvre quatre approches complémentaires :

1. L'exécution de deux sondages électoraux (un pré & un post électoral) pour analyser les déterminants du vote, les valeurs et les comportements politiques des électrices et des électeurs ainsi que d'un sondage (dit « partiel ») plus limité pour analyser la participation et les valeurs politiques des étrangers résidant au Luxembourg ;
2. L'étude des résultats et des comportements politiques du scrutin national notamment à travers le dépouillement d'un échantillon de 6000 bulletins ;
3. L'analyse du processus du choix des candidatures et la définition du parcours social des candidats ;
4. L'étude qualitative des stratégies de tous les acteurs du système politique et économique au début et pendant la campagne électorale par une série d'entretiens et à partir d'un questionnaire standardisé.

---

PRINCIPAUX THÈMES

---

**LES VALEURS POLITIQUES**

---

Nous nous attachons à vérifier si des cultures et des systèmes de valeurs politiques perdurent ou se transforment au Grand-Duché en partant de la définition qu'ils sont des manières de penser, d'agir et de reconstruire des réalités de manière plus ou moins formalisées participant ainsi de la citoyenneté et du rapport d'un individu au régime politique en vigueur. Autrement dit, appris et partagés par une pluralité de personnes, une culture et un système de valeurs politiques servent, de manière objective et symbolique, à constituer des groupes d'électeurs distincts et variés, à canaliser des votes vers un parti politique particulier ou bien encore à déterminer partiellement un vote en dépit des enjeux socio-économiques ou du contexte politique national ou international du moment.

Dans les études précédentes ELECT 99, ELECT 2004, ELECT 2009<sup>1</sup>(dans lesquelles une grande partie de l'équipe de recherche était déjà engagée), nous avons déjà initié cette approche. Notamment nous avons repéré par exemple la permanence et le déclin d'une culture dite « ouvriériste » au détriment de certaines formations politiques avec des conséquences jusque dans le comportement politique (l'importance puis la régression progressive du vote de liste ou intra-liste dans la circonscription Sud).

---

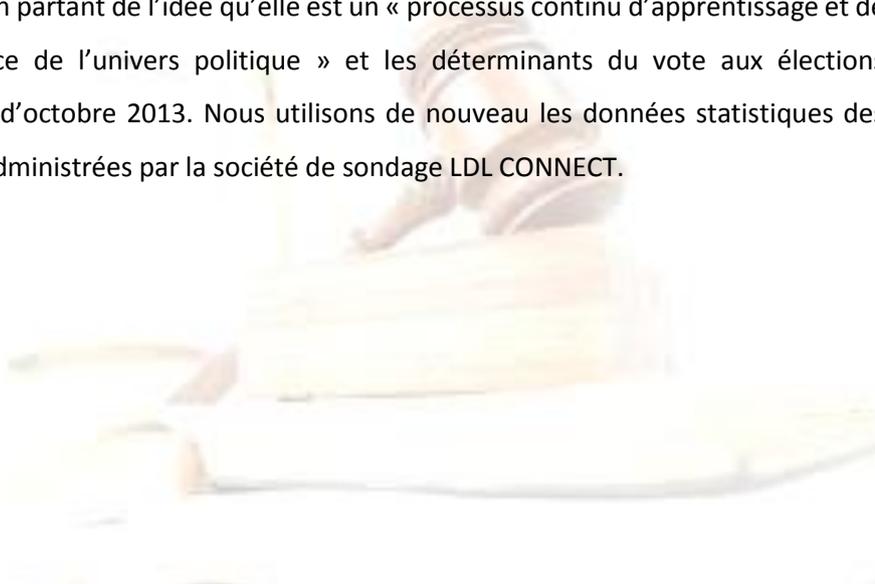
<sup>1</sup> Fehlen, F, Piroth-Pigeron, I. & Poirier P (2000). Les élections législatives au Grand-Duché du Luxembourg. Luxembourg : Chambre des Députés du Luxembourg, 430p. Dumont, P, Fehlen, F, Kies, R. and Poirier P. (2006), Les élections législatives et européennes de 2004 au Grand-Duché de Luxembourg. Rapport élaboré pour la Chambre des Députés. Luxembourg : Service Central des Imprimés de l'Etat, 493 p. Philippe Poirier (sous la direction de), Les élections législatives et européennes de 2009 au Grand-duché du Luxembourg. Luxembourg : Service Imprimerie Centrale de l'Etat, Chambre des Députés, 473 p, décembre 2010.

De plus nous avons constaté d'une part des processus de désaffiliation et de recomposition partisane et d'autre part d'importants transferts de votes entre partis, en relevant l'émergence et la confirmation de l'existence de nouveaux clivages sociopolitiques, socio-économiques, sociétaux et éthiques notamment mais pas exclusivement sur l'axe matérialiste/post matérialiste. Pour vérifier la relation entre culture politique, transformation des valeurs et comportements politiques, nous utilisons les résultats des enquêtes d'opinions de la société de sondage LDL CONNECT (sondage électoraux et sondage partiel).

### **LA SOCIALISATION POLITIQUE ET LES DÉTERMINANTS DU VOTE**

---

Nous analysons la socialisation politique des Luxembourgeois et des résidents étrangers en partant de l'idée qu'elle est un « processus continu d'apprentissage et de connaissance de l'univers politique » et les déterminants du vote aux élections législatives d'octobre 2013. Nous utilisons de nouveau les données statistiques des enquêtes administrées par la société de sondage LDL CONNECT.



Nous recourons aussi aux enquêtes *eurobaromètres* publiées aux cours de l'année 2012 et 2013 et *European values study 2008-2012*<sup>2</sup> et les données des études précédentes ELECT 1999, ELECT 2004, REFERENDUM 2005 et ELECT 2009 pour établir des comparaisons sur la longue durée<sup>3</sup>. Des corrélations sont également établies entre des caractéristiques sociodémographiques, tirées du recensement de 2011, des données statistiques sur la population en 2012 et en 2013 du STATEC et de celles de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale de 2013 et les résultats des partis au niveau des 106 communes du Luxembourg. Nous sommes en mesure de savoir dès lors si par exemple la socialisation d'un individu et le processus de détermination du vote s'effectuent à travers son milieu social, son cadre familial, son lieu de résidence, son sexe et les questions liées à la sexualité, son niveau d'éducation, sa situation par rapport au travail, son secteur d'activité, sa nationalité, son rapport à la religion, à l'emploi des langues, à la construction européenne et à sa construction sociale d'enjeux etc.

Nous pouvons vérifier aussi si sa socialisation politique et son vote sont le fruit d'un discours imposé par un certain nombre d'acteurs (par exemple les initiatives « 5 vir 12 », « 2030.lu », etc.) ou si les médias et les nouveaux instruments d'information (Facebook, Twitter, etc.) et de participation politique (l'e-démocratie parmi d'autres) se sont substitués aux groupes de référence traditionnels que pouvaient être les églises, les syndicats ou les notabilités.

---

<sup>2</sup> European Values Study, European Maps, <http://www.atlasofeuropeanvalues.eu/new/europesekaarten.php>, 2014.

<sup>3</sup> Dumont, P, Fehlen, F, Kies, R. & Poirier P. (2007), Le référendum du 10 juillet 2005 sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Rapport élaboré pour la Chambre des Députés. Luxembourg : Service Central des Imprimés de l'Etat, 212 p.

Dans les projets ELECT 1999, ELECT 2004, ELECT 2009, nous avons remarqué parmi d'autres choses, qu'en raison du régime électoral, le vote panaché et le système des notabilités perduraient. Ceci confirmait l'idée que la socialisation politique et le vote des Luxembourgeois restait largement le résultat d'un discours imposé par les « professionnels de la politique », avec des « scores fleuves » de votes préférentiels pour certaines personnalités pouvant renforcer du même coup les entreprises politiques personnelles et contribuer à l'affaiblissement de la cohésion idéologique et identitaire des partis politiques. Ce phénomène a été renforcé en 2009 par l'usage des nouveaux instruments de communication politique comme Facebook.

### LES ACTEURS POLITIQUES

Nous procédons à l'étude des forces politiques, c'est-à-dire des « forces manifestes ou diffuses qui concourent à la compétition pour le pouvoir et à sa répartition ». Trop souvent, l'analyse d'un système politique au moment des élections législatives se limite en effet au rôle des partis politiques. Or d'autres acteurs sont aussi déterminants, notamment les groupes d'intérêts, qu'ils soient une institution, qu'ils prennent la forme associative, syndicale, corporative ou ecclésiale (par exemple Chambre de Commerce, OGBL, LCGB, ASTI, Mouvement écologique, etc.). Cette partie vise donc à définir ce que sont les partis politiques au Luxembourg et leurs relations avec les autres acteurs du régime politique luxembourgeois dans la définition de l'agenda politique des élections législatives d'octobre 2013.

Ainsi dans l'étude ELECT 2009, les partis politiques étaient, immédiatement après les fédérations de patronat, le mode participatif le moins soutenu par l'ensemble des personnes interrogées. Pendant toute la campagne électorale 42% des sondés leur accordaient leur confiance (bien qu'en diminution par rapport à 1999 et 2004, c'était tout de même l'un des meilleurs résultats de l'Union européenne). Les sondés préféraient les « formes autres de médiation politique » (associations, initiatives citoyennes, mouvements sociaux, etc.) à l'action des partis politiques. Cependant, elles n'étaient pas soutenues de la même façon suivant la nationalité, le lieu de résidence et la position dans l'espace social. Ce processus de contestation de la monopolisation de l'activité politique par les partis doit donc être vérifié de nouveau.

Nous nous intéressons spécifiquement aux partis politiques. Plus particulièrement, nous dressons leur typologie, leur fonction, notamment dans le choix des candidatures, leur organisation et leur fonctionnement interne, la mise en forme de leurs identités politiques –notamment à travers l'étude de leurs sites Internet, de leurs pages Facebook, Twitter– et leurs thèmes de campagne à travers leurs programmes électoraux, et par un dépouillement exhaustif de la presse quotidienne et hebdomadaire luxembourgeoise de langue allemande et française à caractère politique les concernant.

Dans ELECT 2009, nous avons remarqué parmi d'autres choses que la plupart des candidats des grands partis possédaient un mandat politique (soit local, national ou européen) au moment des élections de 2009. C'était le cas de 81,7% des candidats du PCS et du POSL et de 73,3% des candidats du PD. Les candidats Verts étaient quant eux 60% à posséder un mandat, ce qui correspondait à une augmentation de plus de 20% par rapport à 2004 en relation avec la progression du nombre de leurs mandataires communaux lors du scrutin de l'automne 2005. Nous nous attacherons donc de nouveau à réaliser une étude proso-graphique des candidats.

Vient ensuite une sous-section sur les seuls groupes d'intérêts et les autres modes de représentation, de médiation et d'action politique pour les Luxembourgeois et les résidents étrangers. Plus précisément, nous déterminons les conditions de la mise sur l'agenda politique d'un thème de campagne par ces autres acteurs et nous dressons les modèles de mobilisation qui peuvent exister au moment d'une élection au Luxembourg : pluraliste, néo-corporatiste, protestataire etc. Cette démarche s'intéresse par exemple aux liens structurels qui peuvent exister entre un syndicat et un parti ou bien un média et une association professionnelle. Les études du même ordre menées dans les autres États européens, notamment dans les Etats scandinaves et britanniques lors des derniers scrutins de 2010 et 2012, ont montré tout l'intérêt de cette problématique du fait qu'elles ont apporté des pistes de réflexion sur l'amélioration du système démocratique et le renforcement de la confiance dans les institutions démocratiques.

Les documents émis par les autres acteurs du système politique pour les années 2012 et 2013 dans la perspective des élections législatives sont donc étudiés, les principaux responsables de ces organisations sont interviewés d'après un questionnaire standardisé qui avait été particulièrement riche d'enseignements lors du projet de recherche REFERENDUM 2005 & ELECT 2009 (en incluant aussi par exemple les initiateurs de « 5 vir 12 », « 2030.lu », etc.). Nous utilisons aussi à ce stade les données statistiques des sondages pré et post électoraux.

### LES COMPORTEMENTS POLITIQUES

Finalement nous évaluons si le panachage reste un élément central du système politique luxembourgeois, tant au niveau de la motivation des électeurs que des stratégies des hommes et des femmes politiques. Dans ELECT 2009, nous avons noté que l'existence d'un « marché » et les transformations du cadre légal du scrutin en décembre 2008 n'avaient pas provoqué une contestation des modalités du système électoral en lui-même reposant sur le panachage intra et inter-listes. Plus particulièrement en juin 2009, nous avons constaté que plus de 74% des électeurs étaient en effet en faveur du maintien dudit système.

Dans ELECT 2009, nous avons montré aussi que le nombre de personnes effectuant un vote panaché entre plusieurs listes (76,6%) était à présent plus de trois fois supérieures au vote panaché sur une seule liste (23,4%). Cette évolution, comme nous le constatons déjà en 2004, court-circuitait encore plus la monopolisation de la sélection du personnel politique par les partis. Nous avons à la fois des électeurs « stratèges », des électeurs sans orientation politique précise et des électeurs qui se déterminent très tardivement (1/3 choisissent pour qui voter dans la dernière semaine et/ou le jour même).

L'étude des bulletins marque la continuité avec les études précédentes, puisque c'est la neuvième fois qu'il sera procédé à un échantillonnage des bulletins réels pour les élections législatives. Cette analyse permet, d'une part, d'évaluer les proximités entre les partis eux-mêmes et, d'autre part, de mesurer les performances des politiques électorales personnelles des candidats, indépendamment de leurs affiliations partisans.

---

## CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

---

Pour définir le comportement électoral au Luxembourg, nous recourons à la méthode du sondage d'opinion, c'est-à-dire une investigation sociologique destinée à recueillir des informations au sujet d'un « groupe d'individus de la population en vue d'estimer quelles sont les caractéristiques, attitudes et préférences de cette population face aux événements et aux questions d'intérêt général ». Les sondages sont administrés par la société de sondage LDL CONNECT, mais les concepteurs des questions sont l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg.

Nous proposons de reprendre les sondages électoraux (pré & post électoral) du projet ELECT 2009 dans un souci de continuité et de comparaison des données, avec un questionnaire qui sera partiellement retravaillé en étroite collaboration avec le *Consortium for European Research with Election Studies*, successeur du projet *Providing an Infrastructure for Research on Electoral Democracy in the European Union* (PIREDEU). Le projet ELECT 2013 est complété, du moins dans l'analyse par un projet EURO 2014 établi dans le cadre de la Chaire de recherche en études parlementaires pour tenir compte pour la première fois depuis 1979 de la non simultanéité des scrutins national et européen.

Un sondage « partiel » réservé uniquement aux étrangers résidant au Luxembourg permet d'évaluer leurs perceptions et leurs intérêts de la vie politique au Luxembourg. Au moyen de questions similaires posées aux électrices et électeurs et aux résidents étrangers nous pouvons évaluer d'éventuels clivages entre la population électorale et l'ensemble de la population du Grand-Duché.

## LES QUESTIONS ABORDEES

---

Les questionnaires des deux sondages électoraux (pré & post électoral) et partiel seront différents, tout en gardant néanmoins une partie de questions communes (notamment l'attitude vis-à-vis des institutions, de la construction européenne, des questions socioéconomiques et identitaires ou encore celles concernant les intentions de votes). Différentes parties dans le sondage partiel sont aussi plus ciblées sur les résidents étrangers notamment sur leurs attentes vis-à-vis du système politique luxembourgeois et leur engagement politique.

Page | 17

Dans les alinéas qui suivent nous n'entrons pas dans le détail et nous appelons l'ensemble des questions « le questionnaire ». Ce procédé est aussi justifié par le fait que la définition du détail du questionnaire et de l'organisation des sondages sera la première étape du projet.

Le questionnaire du sondage électoral comporte un volet pour appréhender la motivation explicite des personnes interrogées (la perception de la politique, la situation économique, l'identification partisane) et un volet pour les situer dans un milieu social (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.).

L'intérêt principal de notre analyse consiste à dégager, d'une part, des liens qui peuvent exister entre la trajectoire sociale d'un individu et son comportement électoral et d'autre part à évaluer si l'électeur luxembourgeois se détermine suivant un « calcul coût avantage » immédiat. Les questions sont réparties en plusieurs groupes afin de mieux répondre aux objectifs de la recherche que nous nous sommes assignés.

Une série de questions porte sur ce que l'on nomme les déterminants socio-démographiques du vote (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.). En sachant par exemple que l'âge correspond moins à un cycle biologique qu'à des modes d'insertion sociale variant avec le temps. Ainsi, la « jeunesse » étant peu insérée socialement, ses choix électoraux sont plus fluctuants. Ou bien encore s'agissant du statut socio-économique, en rappelant que sa relation avec le vote se vérifie dans tous les cas, à condition de concevoir le degré d'intégration à une catégorie sociale clairement identifiée (agriculteurs, ouvriers, cadres, fonctionnaires, etc.).

Une série de questions porte sur la sécurité de l'emploi, la maîtrise des langues, les revenus et le capital culturel et l'univers idéologique. Des études du même acabit, menées notamment lors des élections présidentielles de 2012 en France et précédant les élections législatives britanniques de 2010, ont démontré que la prévisibilité du résultat et la compréhension des évolutions électorales avaient été affaiblies du fait même que ce type de questions n'avaient pas été posées. Dans ce groupe de questions sont aussi traités le rapport à l'Autre, la signification de ce qu'est la citoyenneté ou bien encore l'« ancrage identitaire » et le comportement civique de l'ensemble de la population grand-ducale.

Une série de questions porte sur le problème de la mobilité électorale pour vérifier l'hypothèse de l'effacement des clivages politiques et des mécanismes d'identification partisane.

Une série de questions a pour objectif de vérifier la volatilité électorale et la thèse de l'électeur raisonnable d'après laquelle un électeur est un acteur rationnel qui adapte à court et moyen terme ses intérêts à l'offre du marché politique. En d'autres termes, conscient de ses choix, le citoyen maximise ses chances de profit par un calcul.

Une série de questions porte sur des aspects plus conjoncturels de l'offre politique, du poids de la conjoncture, autrement dit le cadre de l'élection (le vote panaché, la loi sur le financement des partis politiques), la nature de l'élection (législatives et européennes) et les contingences locales, nationales et européennes associées (conjoncture économique, directives européennes, etc.). Bien que le vote soit obligatoire au Luxembourg, nous posons également des questions sur l'abstentionnisme électoral et le refus même de répondre à des questions portant sur la politique. Nous souhaitons donc donner une interprétation du vote protestataire et, peut-être du cens caché, c'est-à-dire le fait que des électeurs se sentent « dominés » et « dépossédés » ou se déclarent « indifférents » comme des études électorales l'ont démontré aux législatives portugaises en 2011, grecques et françaises en 2012, italiennes en 2013.

Une série de questions a finalement pour objectif de mesurer la contrainte de l'offre. Ceci signifie l'appréciation que se font les électeurs des partis des institutions et des autres acteurs en présence, par exemple les qualités ou les compétences qu'ils leur reconnaissent, leur perception des enjeux externes au régime politique luxembourgeois et le poids de la campagne électorale et des médias, y compris les nouveaux réseaux d'information type internet dans la détermination de leurs choix.

## ETUDE EURO 2014

---

---

Le projet de recherche a comme finalité de contribuer à la compréhension du fonctionnement du système politique luxembourgeois et des rapports de forces tels qu'ils se manifestent aux élections européennes de mai 2014.

L'étude met en œuvre trois approches complémentaires :

1. L'exécution d'un sondage post-électoral pour analyser les déterminants du vote, les valeurs et les comportements politiques des électrices et des électeurs qu'ils soient Luxembourgeois ou résidents étrangers au Luxembourg avec un focus particulier sur la disjonction pour la première fois depuis 1979 entre les élections législatives et européennes et leurs conséquences :
2. L'exécution de quatre focus groupes, composé chacun de 10 à 12 personnes et répartis comme suit : un groupe de jeunes résidents (16-24 ans) indépendamment de leurs citoyennetés ; un groupe de luxembourgeois – fonction publique ; un groupe de luxembourgeois – secteur privé ; un groupe d'étrangers résidents – électeurs et non-électeurs. Les focus groupes ont pour objet de connaître l'opinion des citoyens sur la Politique européenne à travers l'analyse de leurs opinions ou attitudes sur différents sujets ou objets politiques qui sont directement ou indirectement liés à la Politique européenne, comme la Gouvernance économique de la zone euro, la coopération interparlementaire entre la Chambre des Députés du Luxembourg et le Parlement européen, la cohésion sociale entre les Européens, les questions géostratégiques et l'élargissement de l'Union du type Ukraine et Turquie, la politique environnementale en Europe, etc. ;

3. L'étude des résultats et des comportements politiques du scrutin européen notamment à travers le dépouillement d'un échantillon de 3000 bulletins.

D'autres aspects notamment ceux ayant trait au programme des partis politiques et à leurs positionnements sur la Politique européenne de manière comparée sont abordés en étroite collaboration avec le projet EUANDI, coordonné par l'*European Union Democracy Observatory* (EUDO) de l'Institut universitaire européen de Florence et avec le projet Elections européennes 2014 de l'Observatoire des élections en Europe de la Fondation Robert Schuman pour lesquels le responsable du projet et les chercheurs associés à celui-ci sont partenaires<sup>4</sup>.

---

### CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

---

Pour définir le comportement électoral et politique au Luxembourg à l'occasion des élections européennes de mai 2014, nous recourons en premier lieu à la méthode du sondage d'opinion. Les sondages sont administrés par la société de sondage TNS-ILRES, mais les concepteurs des questions sont l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg en collaboration avec le groupe d'accompagnement de la Chambre des Députés.

Nous organisons en second lieu des focus groupes dans la logique de ceux que nous avons déjà réalisés pour la Chambre des Députés à l'occasion du référendum sur le Traité constitutionnel européen de juin 2005<sup>5</sup>.

Les focus groupes contribuent en effet à capter les opinions des individus sur des faits culturels, économiques et sociaux qui sont impossibles à retracer dans un questionnaire notamment en raison de ses coûts, de l'objet et de l'origine de son commanditaire.

---

<sup>4</sup>European Union Democracy Observatory (EUDO) <http://www.eui.eu/Projects/EUDO/EUandi/Index.aspx>; Observatoire des élections en Europe de la Fondation Robert Schuman, <http://elections-europeennes.robert-schuman.eu/toutes-nos-publications-sur-le-parlement-europeen/>, 2014.

<sup>5</sup> Philippe Poirier, Patrick Dumont, Fernand Fehlen & Raphaël Kies, *Etude sur le référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe*. Luxembourg : Service Imprimerie Centrale de l'Etat, Chambre des Députés, 220p, <http://www.chd.lu/wps/wcm/connect/a0c135804e295b92b693f7010df100bc/referendum2005.pdf?MOD=AJPERES>, février 2007.

De plus, le recours à des focus groupes vise notamment à réduire – dans la mesure du possible – l'inégalité des individus par rapport à la politique par le fait même que chacun est en mesure de prendre la parole et que les autres soient « obligés » de l'écouter.

Page | 21

Le choix du recours à de tels groupes a aussi pour objectif de faire ressortir les logiques sociales qui sont propres à un milieu ou un groupe et que le sondage sous forme d'entretien individuel ne peut nullement ou faiblement retranscrire. C'est-à-dire identifier non seulement les mécanismes d'accès et d'interprétation des phénomènes politiques à travers le prisme d'une culture politique propre à un milieu ou un groupe social – que les individus adoptent par conformisme ou en legs – mais aussi les logiques de domination et/ou de mimétisme social.

---

### QUESTIONS ABORDEES

---

Nous proposons de reprendre les sondages électoraux (pré & post électoral) du projet ELECT 2009 et d'ELECT 2013 dans un souci de continuité et de comparaison des données, avec un questionnaire qui sera partiellement retravaillé en étroite collaboration avec l'*European Union Democracy Observatory* (EUDO) de l'Institut universitaire européen de Florence. Certaines questions sont également en conformité avec les sondages Eurobaromètre de la Commission européenne, qu'ils soient standards, spéciaux ou dits « flash »<sup>6</sup>.

Le questionnaire du sondage électoral comporte un volet pour appréhender la motivation explicite des personnes interrogées (la perception de la politique, la situation économique, l'identification partisane) et un volet pour les situer dans un milieu social (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.).

---

<sup>6</sup> Commission européenne, Opinion public, Eurobaromètre, [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm), 2014.

L'intérêt principal de notre analyse consiste à dégager, d'une part, des liens qui peuvent exister entre la trajectoire sociale d'un individu et son comportement électoral et d'autre part à évaluer si l'électeur luxembourgeois et/ou résident étranger se détermine suivant sa représentation sociale des enjeux politiques et économiques de l'Union européenne ou bien d'après le nouveau contexte politique luxembourgeois établi depuis les élections législatives de 2013. Les questions sont réparties en plusieurs groupes afin de mieux répondre aux objectifs de la recherche que nous nous sommes assignés.

Une série de questions porte sur ce que l'on nomme les déterminants socio-démographiques du vote (le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu de résidence, la pratique religieuse, etc.). En sachant par exemple que l'âge correspond moins à un cycle biologique qu'à des modes d'insertion sociale variant avec le temps. Ainsi, la « jeunesse » étant peu insérée socialement, ses choix électoraux sont plus fluctuants. Ou bien encore s'agissant du statut socio-économique, en rappelant que sa relation avec le vote se vérifie dans tous les cas, à condition de concevoir le degré d'intégration à une catégorie sociale clairement identifiée (agriculteurs, ouvriers, cadres, fonctionnaires, etc.).

Une série de questions porte sur l'univers identitaire des électeurs Luxembourgeois et des résidents étrangers. Seront interrogés notamment la signification de ce qu'est la citoyenneté, le sentiment d'appartenance individuelle au Luxembourg et/ou à l'Union européenne, la représentation sociale de l'élargissement de l'Union et de ses frontières, la perception des flux migratoires internes et externes à l'Union.

Une série de questions porte sur l'appréciation des politiques économiques et sociales décidées depuis 2009 au niveau de l'Union européenne et pour certains de ses Etats membres. Seront abordés le niveau d'adhésion aux Traités et pactes européens sur la Gouvernance européenne, le niveau d'appréciation et de compréhension des critères d'ajustements structurels appliqués notamment en Grèce et au Portugal, la perception de la place des gouvernements et des parlements nationaux dans le processus décisionnel économique contemporain, les attitudes vis-à-vis du « duopole germano-français » et de la Commission européenne dans la définition de l'agenda budgétaire et économique européen.

Une série de questions porte sur la situation politique nationale en lien avec la constitution d'une coalition gouvernementale inédite au Luxembourg depuis les élections législatives d'octobre 2013. Seront analysés ainsi la candidature de l'ancien Premier ministre au poste de Président de la Commission européenne, la perception de l'action du nouveau gouvernement dans le domaine de la politique économique, sociale et européenne ou bien encore la situation de l'emploi au Luxembourg.

Une série de questions a finalement pour objectif de mesurer la contrainte de l'offre. Ceci signifie l'appréciation que se font les électeurs des partis, des institutions et des autres acteurs en présence dans la définition de la Politique européenne et de sa construction sociale, par exemple les qualités ou les compétences qu'ils reconnaissent aux partis et aux candidats ou bien encore leurs jugements sur les modalités du choix des candidats et les candidats eux-mêmes aux dites élections.

### LES FOCUS GROUPES

---

Les focus groupes réunissent généralement un nombre peu élevé de participants issus d'une population cible bien définie afin de susciter des discussions autour d'une série de thèmes sélectionnés à l'avance, sous la direction d'un modérateur. Le constat des limites des sondages peut justifier le recours à des méthodes alternatives ou complémentaire de recherche.

En effet, les données découlant des sondages reflètent les intérêts prioritaires du chercheur et/ou du commanditaire ; leur interprétation est toujours limitée par la standardisation des questions et des réponses. Ainsi, bien qu'il soit une technique décisive pour étudier un sujet donné au sein d'une population dont on est sûr qu'elle est bien représentée, le sondage peut être utilement complété par la flexibilité d'une approche qualitative. En recourant à celle-ci il est possible d'éclairer le phénomène d'intérêt en accédant à une analyse plus approfondie des facteurs et des processus en jeu. Les focus groupes illustrent bien l'ouverture du chercheur à ce que la population qu'il étudie peut apporter à sa thématique de recherche. Dans les focus groupes, à la différence des sondages, le sens subjectif qu'attribuent les acteurs à la réalité sociale peut émerger spontanément à travers la discussion entre les participants. Les détails contextuels sont également rendus disponibles de sorte qu'il est possible d'atteindre une compréhension fine de l'objet étudié.

Dans le cadre luxembourgeois, le recours aux focus groupes peut affiner la compréhension des attitudes de défiance ou de confiance à l'égard des institutions et des politiques européennes (et nationales) constatées dans les enquêtes précédentes, en 2004, en 2005 et en 2009. Les échanges au sein des focus groupes peuvent en effet se révéler utiles pour identifier les croyances et les références normatives qui alimentent les aspirations des citoyens pour un accroissement de la légitimité des institutions européennes ou au contraire pour une restauration de la légitimité nationale. Ils sont susceptibles de répondre aux questions de savoir comment se déclinent l' « euroscepticisme de gauche », l' « euroscepticisme attaché à la souveraineté nationale et fiscale », celui des groupes indifférents à l'intégration européenne et à partir de quels arguments et raisonnements leurs regards se développent. Il devient ainsi possible d'examiner de près de quelle manière s'articulent et s'élaborent les perceptions positives ou négatives des enjeux européens (la politique environnementale, le politique étrangère et de sécurité commune, la monnaie unique, la place de l'Union européenne dans la globalisation économique et culturelle, etc.) et dans quels types de discours ils trouvent leurs sources. Le poids des acteurs de la « société civile » (syndicats, groupes d'intérêts, organisations non gouvernementales, etc.) et des médias nationaux dans la définition de la politique européenne peut-être aussi particulièrement bien étudiés à travers cette méthode.

L'absence de réalisation de focus groupes en 2009 et 2004 justifie leur usage pour les élections européennes de 2014. Mises en œuvre dans un tel cadre, ils s'inscrivent dans la lignée d'études similaires notamment et *Citizens Talking About Europe* qui a recouru aux focus groupes en France, en Angleterre et en Belgique Francophone pour déterminer les ressorts des attitudes et des perceptions à l'égard du régime politique européen<sup>7</sup>. Les résultats obtenus pourront donc entrer en dialogue avec ceux des études précitées.

---

<sup>7</sup> Oxford University, Citizens Talking About Europe, [http://oxpo.politics.ox.ac.uk/projects/discussion\\_political/index.asp](http://oxpo.politics.ox.ac.uk/projects/discussion_political/index.asp), 2013.

L'institut TNS-ILRES est chargé d'identifier les citoyens disponibles et volontaires (recevant une rémunération pour leurs déplacements et leurs temps de présence, 3h00 heures en moyenne) à travers une méthode basée sur des critères objectivables (âge, secteurs d'activités, origine géographique et citoyenneté). Quatre focus groupes de 10 à 12 personnes (voir ci-dessous la liste) sont ainsi constitués : un groupe de jeunes de 16 à 24 ans indépendamment de leurs citoyennetés, un groupe de Luxembourgeois – fonction publique ; un groupe de Luxembourgeois – secteur privé ; un groupe d'étrangers résidents – électeurs et non-électeurs.

L'institut TNS-ILRES a pour responsabilité – avec la participation des politistes de l'Université du Luxembourg (Philippe Poirier et Raphaël Kies) – d'animer, d'encourager la discussion et d'inciter toutes les personnes à participer à partir de thématiques déterminées au préalable par l'équipe de l'équipe de recherche de l'Université du Luxembourg en collaboration avec le groupe d'accompagnement de la Chambre des Députés.



## CADRE DE LA RECHERCHE

---

La Chaire de recherche en études parlementaires de la Chambre des Députés du Luxembourg, en étroite relation avec le Président de la Chambre des Députés, Mars di Bartolomeo, le Secrétaire général, Monsieur Claude Frieseisen, le Comité de pilotage composé des députés Claude Adam (Les Verts), Taina Bofferding (POSL), Alex Bodry (POSL), Eugène Berger (PD) et Laurent Mosar (PCS), a pour finalité de contribuer à la connaissance, à l'étude et au fonctionnement du parlementarisme dans le processus décisionnel national et européen. Elle contribue à des activités de recherches principalement en sciences politiques dans les domaines de la démocratie, de la législation nationale et de la politique comparée en Europe.

1. Parlement et exercice de la gouvernance économique au niveau national et européen ;
2. Parlement, fonctions délibératives, pratiques référendaires et pétitionnaires ;
3. Parlement, code de déontologie, statut de l'élu et européanisation des normes d'organisation de la démocratie ;
4. Parlementarisme et élections ;
5. Parlementarisme, éthique et sciences.

A court terme des projets de recherche ont pour sujet l'implication comparée des Parlements dans la Conférence interparlementaire sur l'Union économique et monétaire d'une part et les Parlements et les pratiques référendaires en Europe d'autre part. La Chaire est responsable également de l'organisation de conférences internationales et de cours en sociologie politique sur l'état de la démocratie, du parlementarisme et la prise de décision en Europe.

La Chaire permet finalement de soutenir financièrement et sur un plan logistique des projets de recherche, de financer et de développer des recherches doctorales, de procéder à des publications académiques ([Collection études parlementaires](#) – éditions Larcier) et grand public et de créer un programme de stage professionnalisant au sein du Parlement pour des étudiants du Master en Gouvernance européenne de l'Université du Luxembourg.

De plus, la Chaire de recherche développe des collaborations scientifiques et institutionnelles avec l'ensemble des centres et chaires en études parlementaires déjà existants dans le Commonwealth et au sein de l'Union européenne. De plus, la chaire de recherche développe des collaborations scientifiques et institutionnelles avec l'ensemble des centres et chaires en études parlementaires déjà existants dans le Commonwealth et au sein de l'Union européenne.

La Chaire de recherche en études parlementaires avait été fondée le 14 juillet 2011 et renouvelée jusqu'à la fin de la législature 2014-2019.



## REMERCIEMENTS

---

Nous remercions particulièrement Pierre Baudewyns, enseignant-chercheur à l'Université catholique de Louvain, pour ses vérifications statistiques, Fernand Fehlen, enseignant-chercheur en sociologie, et Isabelle Pigeron-Piroth, chercheuse statisticienne à l'Université du Luxembourg, pour leurs soutiens tout au long de cette étude ; et cette dernière en particulier pour la réalisation des cartes ; les étudiants lors du tirage « fastidieux » des bulletins pour les élections législatives<sup>8</sup> et européennes<sup>9</sup>, stagiaires ou non de la Chaire de recherche en études parlementaires.

Nous adressons toute notre gratitude à la Conférence des présidents [Michel Wolter (PCS), Ben Fayot (POSL), Claude Meisch (PD), François Bausch (Les Verts)] et à l'ancien président de la Chambre des Députés, Laurent Mosar (PCS) de la législature 2009-2013 qui nous ont confié une nouvelle fois la rédaction de ce rapport. Nous le faisons de même aux sensibilités parlementaires, l'ADR et La Gauche et à leurs représentants respectifs, Gast Gibéryen et Justin Turpel, aux partis et mouvements non représentés au Parlement, le Parti communiste luxembourgeois (PCL), le Parti pirate du Luxembourg (PPL), le Parti pour une démocratie intégrale (PID) qui tous ont été ouverts et coopératifs pour nos recherches sur ce projet en particulier et sur l'état de la démocratie en Europe et au Luxembourg en général.

Nous sommes redevables de l'écoute, de l'aide et de la disponibilité pendant les travaux de recherche du Secrétaire général de la Chambre des Députés, Claude Frieseisein, de ses collaborateurs, Sonja Benassutti et Laurent Scheeck et particulièrement du nouveau Président du Parlement, pour la législature 2014-2019, Mars Di Bartolomeo (POSL).

Luxembourg, le 28 février 2015

---

<sup>8</sup> Anne Beaumont, Fabiola Cavallini, Magda Teixeira Santos, Haykuhi Margaryan, 2013-2014.

<sup>9</sup> Pierre Casole, Noemi Candelora, Christine Chiriac, Raphaël Durante, Ilaria Ragone, Elie Voltz, Milos Hranisavljevic, 2014-2015.

## PLAN DE L'ÉTUDE

---

Page | 29

<b>Chapitre I</b>	ANALYSE DE LA STRUCTURATION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET DE SES ACTEURS	<b>31</b>
<b>Chapitre II</b>	ANALYSE DU VOTE DES LUXEMBOURGEOIS DE NATIONALITÉ D'APRÈS LES SONDAGES PRÉ ET POST- ÉLECTORAUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013	<b>185</b>
<b>Chapitre III</b>	ANALYSE DU VOTE VIRTUEL DES ÉTRANGERS D'APRÈS LE SONDAGE POST-ÉLECTORAL ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013	<b>331</b>
<b>Chapitre IV</b>	ANALYSE DU VOTE DES LUXEMBOURGEOIS DE NATIONALITÉ ET DES ÉTRANGERS DE RÉSIDENCE D'APRÈS LE SONDAGE POST-ÉLECTORAL ET LES GROUPES DE DISCUSSION ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2014	<b>405</b>
<b>Chapitre V</b>	ANALYSE DU VOTE D'APRÈS LES RÉSULTATS ET LE TIRAGE DES BULLETINS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2013 ET EUROPÉENNES DE 2014	<b>547</b>
<b>Conclusion</b>		<b>673</b>
<b>Annexes</b>		<b>683</b>

